



Du 13 décembre 2023

Absents excusés : BIAU Jean-Marie - CALY Martine

DODINET Elisabeth – LEMONTZIS Andréas

- *Le dernier compte rendu est approuvé à l'unanimité.*

TRAVAUX EN COURS :

Logement T3 rue principale :

Les cloisons sont en cours, vont suivre l'électricien et le plombier. Pour ce chantier, 5 entreprises vont intervenir : LUCHE électricité – ITC placo – RAYROLLES peinture – GROUSSET menuiserie – BMC plomberie

Le coût total des travaux se monte à 73 000 euros H.T. sur lesquels nous pouvons compter sur des aides financières de 25 % au titre de la DETR (Etat)

20 % du Département

8 000 euros de la Région

La réponse pour les Fonds Verts est attendue.

Pavillons Aveyron Habitat :

Le permis de construire est accordé, l'opération devrait commencer au printemps.

Bar restaurant tiers-lieu :

Une réunion avec l'architecte s'est tenue le 12 décembre 2023 pour procéder au phasage et à l'élaboration du planning de réalisation.

La consultation des entreprises sera diffusée le 10 janvier 2024 pour un début de travaux en mai – juin 2024.

Dans l'immédiat, seule la partie bar et restaurant sera traitée.

REVISION DES TARIFS COMMUNAUX :

Location de la salle polyvalente : 150 euros le week-end + 80 euros de chauffage

Location de la salle de Canet : 150 euros le week-end + 80 euros de chauffage

Concession au cimetière : 150 euros la place pour trente années

Camping : 6.50 € l'emplacement - 3.00 € adulte - 1.00 € enfant - 2.80 € électricité

Location de mobil-homes : 370 € la semaine du samedi au samedi

120 € le week-end

* Repas de cantine (fixé par l'hôpital fournisseur des repas)

3.30 € le repas enfant - 4.40 € le repas adulte

- Les loyers des appartements communaux restent inchangés, le futur appartement de la rue principale est fixé à 410 €.
- Photocopies et tirages : 0.30 € le format A4 - 0.50 € le format A3

Pour les associations, les affiches en noir sont gratuites. Un registre sera tenu par le secrétariat.

ORIENTATIONS BUDGETAIRES :

Le Conseil commence à travailler sur les projets à inscrire au budget primitif :

- Logements du presbytère : les menuiseries doivent être remplacées et la plomberie doit être adaptée au futur réseau de chaleur.
- École, classe du bas : isolation et changement des radiateurs (réseau de chaleur)
- Signalétique : un travail doit être fait à ce sujet (schéma SIL – Signalétique d'Intérêt Local))
Circulation règlementée dans le village : à compter du mois d'avril, la circulation sera règlementée comme suit :
Rue principale : de la Place de la mairie à la Place de l'Etoile, la circulation se fera uniquement dans le sens de la descente ; Rue du Côté, la circulation se fera également dans le seul sens de la descente ; Rue des Clauzes, la circulation restera dans les deux sens ; de la Place de la Mairie au Monument aux Morts, la circulation restera dans les deux sens.
- Ancienne maison Palmier, rue du Barry : acquise par la mairie, elle est à rénover entièrement.
- Assainissement du hameau de Canet : la consultation pour le choix d'un bureau d'études est prévue courant janvier 2024.
- Il est opportun de lancer en 2024 l'étude pour la création d'un nouveau lotissement car il reste peu de lots à vendre dans les lotissements existants.

DELIBERATIONS :

- Parc des Grands Causses : dans le cadre de la mise en place des nouveaux statuts du syndicat mixte d'aménagement et de gestion du Parc naturel régional des Grands Causses, il appartient au Conseil de désigner un délégué titulaire et un délégué remplaçant.
Madame Elisabeth DODINET est désignée comme déléguée titulaire et Monsieur Vincent LOMBARD, délégué suppléant. *Délibération approuvée à l'unanimité.*
- Personnel médiathèque : une convention doit être passée entre la commune et la communauté de communes concernant le taux horaires de Madame Virginie TOURNIER, agent d'animation. *Délibération approuvée à l'unanimité.*

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES :

- Le logement de Canet a été reloué après le départ de ses derniers occupants.
- La troupe « Sirventès » de Sévérac a programmé un festival dont l'inauguration et le point de départ se fera à Saint-Laurent d'Olt, à la salle polyvalente, le 15 mars prochain.
- La cérémonie des vœux du Maire à la population est programmée pour le dimanche 14 janvier 2024.

La séance est levée à 22 heures 45

Prochain conseil, le 24 janvier 2024